

**Lettre d'information électronique du Centre de ressources
Ville caraïbe.**

Imm. La Varangue, boulevard A. Cabral, 97200 FDF

Site internet : www.villecaraibe.com

Boîte postale : BP 7222, 97277 Schœlcher cedex

Tél.fax : 0596 686452

Pour publier une information, une expérience ou actualités DSU :
contact@villecaraibe.com



Crise : Bruxelles propose un plan emploi de 19 milliards d'euros

Alors que le chômage constitue la principale préoccupation des citoyens de l'UE, José-Manuel Barroso, le président de la Commission européenne, a présenté, mercredi 3 juin, un "plan de relance sociale" de 19 milliards d'euros.

Le plan de la Commission prévoit le versement anticipé de 19 milliards d'euros (déjà programmés) **pour lutter contre le chômage avec le soutien du Fonds social européen (FSE) dont Bruxelles entend changer les règles d'utilisation pour les années 2009-2010, afin de soutenir les citoyens touchés par la crise. Ainsi, les Etats membres ne seront plus tenus de fournir un cofinancement pendant cette période, contrairement à la règle normale pour les projets financés par le FSE. Ces deux prochaines années, la Commission pourrait donc rembourser 100% des fonds utilisés par les Etats membres, afin d'accélérer les projets de soutien à l'emploi.** Mais la Commission n'entend pas s'arrêter là : 100 millions d'euros, prélevés sur le budget communautaire actuel, pourraient être réaffectés au financement d'un nouveau "mécanisme européen de microcrédit". Cette somme serait associée aux fonds apportés par les institutions financières internationales et la Banque européenne d'investissement (BEI). Bruxelles estime qu'une enveloppe de 500 millions d'euros pourrait ainsi, à terme, être consacrée à ce nouveau mécanisme. Ces microcrédits seront destinés aux personnes peu susceptibles d'obtenir les fonds nécessaires à la création de leur entreprise, en particulier les travailleurs ayant récemment perdu leur emploi. Par ailleurs, ils permettront de renforcer l'emploi dans les micro-entreprises victimes du resserrement du crédit. Le plan de la Commission entend aussi faire de l'emploi des jeunes une de ses priorités et demande aux Etats membres de créer au moins 5 millions de postes d'apprentis en faveur des jeunes confrontés au chômage. Le FSE participerait, en outre, au financement des dispositifs permettant de préserver des emplois viables, grâce notamment à des mesures de chômage partiel ou de formation.

Pour finir, le président Barroso a proposé aux Etats membres de financer, par le biais du FSE, des aides immédiates aux chômeurs touchés par la crise afin de leur éviter un chômage de longue durée doublé d'une perte de compétences. **Ainsi, toute personne perdant son travail devrait se voir proposer rapidement des offres de formation ou d'emploi dans un délai d'un mois pour les moins de 20 ans, de deux mois pour les 20-25 ans et de trois mois pour les plus de 25 ans.**

Source Localtis

RMI/RSTA/RSA : La mise en œuvre du revenu supplémentaire temporaire d'activité (RSTA : allocation mensuelle de 100 euros bruts pour les travailleurs pauvres percevant moins de 1849, 46 euros bruts mensuels) est annoncée pour le mois de juillet. Ce dispositif hybride doit permettre la substitution du RSA au RMI déjà existant au national. Au premier seuil le montant du RMI est de 454,63 euros (personne isolée). Il y a en Martinique au mois de mai près de 29000 Rmistes et le nombre de bénéficiaires de l'allocation RSTA est évaluée par la CGSS à plus de 60 000. En France hexagonale, le RSA a remplacé le RMI au premier juin. Il doit permettre aux sans emplois et aux travailleurs pauvres âgées de plus de 25 ans de percevoir un complément de revenus s'ils retrouvent un emploi. **Pour en savoir plus sur le RSA :** http://www.rsa.gouv.fr/Qu-est-ce-que-le-rsa_366.html

Cycle de
qualification
collective sur les
politiques de
jeunesse

Atelier III,
Comment
penser,
organiser et
piloter une
politique de
jeunesse ?

Outils
méthodologiques.
Intervenante
Nicole
CHAMBRON,
sociologue,

Lundi 22 juin de
8h à 13h à
l'amphithéâtre
salle 3, situé à
l'immeuble DDST
DG A2, bâtiment
Concorde, en face de
l'ancienne maternité de
redoute.

Séminaire sur la
lutte contre les
discriminations à
la lumière du
contexte
martiniquais, 24
juin, de 8h à 13h,
école Hôtel
batelière (AFPA)
Pour s'inscrire :
contact@villecaraibe.com
et
tél/fax :
0596686452

Forum sur la médiation sociale le Jeudi 28 mai 2009 (compte rendu bientôt disponible sur le site)

Le Centre de ressources Ville caraïbe organisait Jeudi 28 mai 2009 au Palais des Congrès de Madiana, un Forum sur la médiation sociale.

Cette journée qui a accueilli plus de 70 participants était organisée par un Comité de Pilotage, réunissant, Laurence DELUGE (Administrateur du Centre de ressources), Anicet SOQUET (Administrateur de Ville caraïbe), Fabrice COULIS (APMS : Association pour la prévention et la médiation sociale), Mathieu PETIT (Directeur du Centre de ressources Ville caraïbe)

Les objectifs étaient de rappeler ce qu'est la médiation sociale au regard des autres champs de médiation, mais aussi de faire un premier état des lieux et de dégager quelques perspectives de la Médiation sociale. Cette journée permettant également la mise en réseau et l'échange de bonnes pratiques sur les projets de médiation.

Dans la matinée, l'intervention de Laurent GIRAUD, Coordinateur du réseau France Médiation a permis de rappeler les principes fondamentaux de la médiation sociale, exposant notamment la charte nationale, les études en cours et le positionnement du réseau France médiation.

Puis, dans le cadre, de l'étude en cours, lancée par le Centre de ressources, intitulée « **Etat des lieux de la médiation sociale et perspectives de professionnalisation** », les consultants (Cabinet C2M et l'anthropologue Philippe YERRO) ont proposé une approche statistique et sociologique, en exposant leurs premiers éléments sur ce que pouvait être la médiation sociale en Martinique, en attendant sa restitution en fin d'année.

Ces interventions ont été suivies des **présentations d'expériences de médiateurs et d'agents de médiation** qui ont expliqué leur travail (par exemple, médiation familiale, libérale, dans les transports, dans une « cité » ou encore aux abords de Collège...)

L'après midi a été consacrée à un dispositif spécifique de la politique de la ville : « les adultes relais » et les perspectives en matière de professionnalisation.

Puis, une table ronde a permis de dégager **des pistes et des perspectives en matière de professionnalisation et d'activités des agents de médiation**. Les échanges ont notamment porté sur l'élaboration de programme de formation, sur les savoir-faire et savoir-être à acquérir, sur la posture des médiateurs et l'importance de l'objectivité de ce tiers que doit rester le médiateur...

Durant les échanges, les acteurs ont adopté le principe de leur **constitution en réseau de la médiation en Martinique** pouvant adhérer à France Médiation afin de capitaliser leurs expériences, d'élaborer une charte locale de la médiation, de proposer des projets de médiation

certifiés et, de façon plus générale, de promouvoir la médiation sociale, les médiateurs et agents de médiation.

La médiation sociale est définie ainsi : *un processus de création et de réparation du lien social et de règlement des conflits de la vie quotidienne, dans lequel un tiers impartial et indépendant tente à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose.* D'autres pratiques se sont développées, sous la forme de l'intervention d'un tiers, souvent portées par des Institutions mais ne garantissant pas toujours les conditions de son indépendance ou de son impartialité... Ces pratiques posent des questions similaires en ce qui concerne les principes de référence et la posture. La médiation sociale a ainsi fait émerger de nouveaux métiers et montre souvent son efficacité ainsi que l'importance de ces métiers lors de conflits.

Devant les évolutions de la société et un certain délitement du lien social et parfois la montée des incivilités, la médiation sociale ne doit elle pas être vue comme une nouvelle façon de faire société ?



Photos
APMS

Cycle de qualification sur les politiques de jeunesse

Atelier 2 : Emploi et insertion des jeunes : Comment agir ?

L'atelier N°2 du 4 juin, organisé par le Centre de ressources a accueilli plus de 40 participants (en majorité coordonnateurs de politique de jeunesse, mais également chargés de mission en développement social).

Cet atelier avait été préparé à partir des questionnaires des participants (coordonnateurs de dispositifs jeunesse et insertion) sur leurs attentes en matière de qualification et d'échanges de pratiques.

Ainsi, la première intervention a posé le cadre et contexte actuel. Puis, l'intervenante Mme Danielle LAPORT, sociologue et Directrice de l'ARACT, a mis en exergue le paysage institutionnel de l'insertion, en développant des pistes sur les enjeux actuels en la matière et en quoi l'insertion pourrait passer d'une logique d'ajustement à une logique de développement...

Après des échanges avec les participants, il y a eu des présentations d'expériences, notamment de Monsieur Jean-Luc CHARLEC du Point Insertion Emploi de la Ville de Saint-Joseph pour l'animation d'ateliers coaching et placement en entreprise de demandeurs d'emploi. La deuxième présentation d'expériences était celle de Bruno SOREL, coordonnateur de CAID : structure d'insertion.

Après des échanges entre les participants, le Délégué général adjoint de la CGPME a donné son point de vue sur les enjeux actuels en matière de dialogue social en lien avec l'objectif partagé de l'emploi des jeunes. Des participants ont ensuite échangé sur les perspectives à donner au cycle de qualification dans le contexte de concertation actuelle (livre vert sur les politiques de jeunesse et états généraux). Ils ont décidé de constituer un groupe de travail pour l'élaboration d'une contribution. (compte rendu bientôt disponible sur le site internet)

Le prochain atelier sera axé sur les outils méthodologiques de la mise en place d'une politique de jeunesse sur un territoire et sera animé par la sociologue, consultante, Nicole CHAMBRON. Cet atelier se déroulera à l'amphithéâtre salle 3, situé à l'immeuble DDST DG A2, bâtiment Concorde, en haut de la route de la folie, en face de l'ancienne maternité de redoute.

Pour participer il faut s'inscrire : Email : contact@villecaraibe.com Téléphone : 0596 68 64 52

Le Centre de ressources Politique de la ville de Guyane a mis en place un Séminaire pour la lutte contre les discriminations. Le CRPV avait été sollicité par l'ACSE pour mener une étude exploratoire pour la lutte contre les discriminations et qui avait pour objectifs de mobiliser un réseau de relais et d'experts auprès des institutions enquêtées et définir un programme de formation en matière de lutte contre les discriminations. Les études réalisées par les Chercheurs : Nathalie Burtin-Dauzin et Frédéric Piantoni, se limitent au périmètre de l'Île de Cayenne. Elles visent à établir un état des lieux qualitatif de la discrimination en Guyane et notamment à permettre la connaissance des différentes situations d'exclusion et de leurs combinaisons. Deux Directions ont été privilégiées pour la réalisation de ce travail : une enquête auprès des services publics les plus sensibles en matière de repérages et/ou de production de discriminations et une enquête auprès des populations.

Pour télécharger les études sur le site du Centre de ressources de Guyane.

<http://www.crpv-guyane.org/document.php>

La lutte contre les discriminations à la lumière du contexte martiniquais

le Centre de ressources Ville caraïbe met en place le **mercredi 24 juin de 8h à 13 h une matinée d'échanges et d'information sur la lutte contre les discriminations**, avec l'intervention et l'animation du Président Justin DANIEL, notamment sur la définition des concepts et l'approche sociale et historique. Puis il y aura la présentation d'expériences et d'acteurs intervenant sur ce champ. Cette première rencontre est le début d'un long chantier prioritaire et incontournable pour le Centre de ressources et le réseau des acteurs de la Politique de la ville.

Pour participer à cette matinée qui aura lieu à l'école hôtelière Batelière (AFPA), il faut s'inscrire a : contact@villecaraibe.com et téléphone /fax : 0596 686452

La HALDE : Les plaintes pour discriminations augmentent

La HALDE a rendu, le 13 mai dernier, son quatrième rapport annuel 2008. Un chiffre à retenir : les plaintes pour discrimination ont augmenté de 25%, soit 7 788 dossiers traités. La moitié des plaintes concernent le secteur de l'emploi. Ces cas de discrimination portent d'abord sur le déroulement de carrière (38%), puis sur le recrutement (12%). Ils sont presque deux fois plus nombreux dans le secteur privé que dans la fonction publique. Le premier critère de discrimination reste l'origine (29%), suivi du handicap (21%), de l'âge (7%), des activités syndicales (5%), du sexe (4%) et des convictions religieuses (2%).

Ce rapport met une fois de plus en lumière l'ampleur des discriminations. Il est accompagné d'un sondage réalisé par l'Institut CSA sur la perception des discriminations au travail pour le compte de la HALDE et de l'OIT (Organisation Internationale du Travail). Cette enquête est menée pour la seconde année consécutive. Les résultats ne s'améliorent pas. Plus d'un sondé sur quatre estime avoir été victime de discrimination au travail dans le secteur privé, pour 35 % d'entre eux cette discrimination s'est faite sur la base de leur origine.

Rapport 2008 de la HALDE : <http://www.charte-diversite.com/fiche-outil.php?id=79>

Sondage CSA : <http://www.charte-diversite.com/fiche-outil.php?id=78>



Prévention de la délinquance

Le Premier ministre François Fillon a annoncé, jeudi 4 juin, le lancement d'une évaluation de la loi sur la prévention de la délinquance du 5 mars 2007 "d'ici la fin du mois de juillet", à l'issue d'une réunion du Comité interministériel de prévention de la délinquance (CIPD). "L'Association des maires de France sera associée à ce travail qui s'attachera à identifier les bonnes pratiques", indique le communiqué de Matignon, alors que le texte visait à renforcer les pouvoirs du maire en matière de prévention. A noter que le Conseil national des villes s'est déjà penché sur le sujet récemment avant de conclure à une "absence quasi systématique d'application" de ce texte. La semaine dernière, le chef de l'Etat, à l'origine de la loi lorsqu'il était aux commandes de Beauvau, avait lui-même observé le retard pris par les contrats locaux de sécurité de nouvelle génération prévus par la loi.

Le CIPD, qui regroupait les sept ministres concernés par le sujet, a par ailleurs planché sur le plan national de prévention de la délinquance que Nicolas Sarkozy souhaite voir adopté pour le mois de septembre. Selon le communiqué, cette réunion a permis de lancer les "premières orientations" de ce plan. Ces orientations comprennent "l'amélioration du suivi individuel des mineurs délinquants", "la réforme des politiques d'accompagnement parental", "la sanctuarisation des établissements scolaires qui doivent être mis à l'abri des intrusions et des violences", "le développement de la vidéoprotection", "la mise en oeuvre d'un programme de lutte contre les violences intrafamiliales" et "le renforcement de l'aide aux victimes". Autant de points soulevés par le président de la République dans son discours de la semaine dernière.

Source localtis.

Documentation :

Jeunes chômeurs de la Martinique et socialisation. Les dispositifs d'insertion professionnelle : une opportunité pour le changement !, Danielle LAPORT, édition Publibook, 2008 (disponible au Centre de ressources)

Emploi, insertion et développement économique, comment agir ?: Synthèse des ateliers de 2007, Profession Banlieue.

Actes du Séminaire : « **en association les parents, tous les enfants peuvent réussir à Angers** » ; le 31 mars 2009. Sur le site internet de l'IRDSU : <http://www.irdsu.net/ACTES-du-Seminaire-de-presentation>

« **Investir dans le social** », Jacques DELORS et Michel DOLLE, Odile Jacob, 284 pages, 23 euros

Politique de la ville et santé publique : une démarche locale pour la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. Rencontre des acteurs de la ville, Séminaire du 6 au 8 octobre 2008 ; les éditions de la DIV. Disponible au Centre de ressources.